

XIII A l'école... Qu'est-ce qui est attendu de la part des élèves ?

Quelques règles à respecter :

Avec l'aide de ses parents, l'élève...

- Arrive à l'heure en classe et au bus.
- Apporte le matériel demandé pour les différentes activités (piscine, gymnastique, patinoire, etc...).
- Fait ses devoirs. En aucun cas, la participation de l'élève à diverses activités extrascolaires ne sert d'excuse pour des devoirs non fournis.
- Fait signer son carnet journalier si l'enseignant-e le demande.
- S'habille selon la météo (veste de pluie s'il pleut, veste chaude en hiver...).

De manière générale, l'élève...

- Salue les personnes qu'il croise (l'enseignant-e, la concierge, etc.).
- Ne crie pas et utilise un vocabulaire convenable : pas de vilains mots ni en français ni dans une autre langue !
- Trie ses déchets (papier, aluminium, bouteille...) et ne les jette pas dans la cour.
- Reste dans la cour d'école.
- Marche et se tait dans les couloirs et les escaliers.

En classe, durant les cours, l'élève....

- Ecoute les consignes (ce que demande l'enseignant-e).
- Respecte ses camarades.
- Lève la main avant de prendre la parole.
- Respecte le temps de parole des autres.
- Prend soin du matériel (livres, pupitre, cahier, etc...).
- Se déplace sans courir, en silence.
- Ne dérange pas ses camarades qui travaillent.
- Ne copie pas le travail des autres.
- Parle doucement lors de travaux de groupe.
- Garde son pupitre en ordre.

La cour d'école étant un espace public, les règles de respect des lieux restent valables en dehors des périodes scolaires (congés, vacances).

Le Conseil communal